



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

BULLETIN DÉCAIRE D'INFORMATION AGRO-HYDRO-MÉTÉOROLOGIQUE DU GTP



2026, N° 008

23 juin 2026



**Créer de la valeur ajoutée dans les filières
prioritaires du projet pour une sécurité
alimentaire et nutritionnelle durable au Togo**

1. SITUATION MÉTÉOROLOGIQUE

1.1. SITUATION PLUVIOMÉTRIQUE

Dans ce numéro :

Situation météorologique	1
Situation hydrologique	2
Situation agricole	2-3
Couvert végétal	4

La deuxième décade du mois de juin a été marquée par des pluies faibles à fortes dans toutes les régions du pays. Les cumuls enregistrés varient de 3,2 mm à Notsè en deux (02) jours à 87,4 mm à Lomé en trois (03) jours. L'analyse de la figure 1 indique que les zones les plus

arrosées sont situées dans les régions Maritime, Centrale et Savanes.

Par rapport à la normale 1991-2020 (Fig. 2), un excédent pluviométrique a été constaté dans toutes les régions à l'exception des zones Sud de la Kara, de l'Ouest des Plateaux et du Nord-ouest de la Maritime.

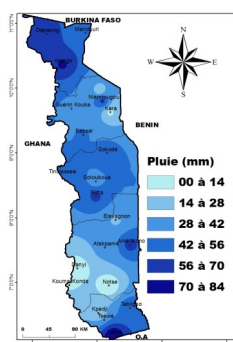


Fig. 1 : Carte de cumul de pluie de la décade

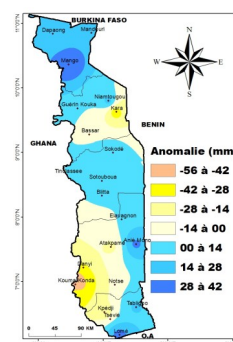


Fig. 2 : Carte de l'anomalie de la décade

Source : ANAMET, 2026

Perspectives : La décade prochaine sera marquée par des activités pluvio-orageuses dans toutes les régions du pays.

Faits saillants

- Pluviométrie excédentaire sur la majeure partie du pays ;
- Règlements techniques particuliers pour les semences de maïs ;
- 105 212,880 tonnes d'engrais disponibles ;
- Evolution des prix mensuels des produits agricoles ;
- Bonne condition du couvert végétal.

1.2. SITUATION AGROMÉTÉOROLOGIQUE

Au Nord (régions Centrale, Kara et Savanes), la préparation des parcelles est en pleine expansion avec de part et d'autre de l'apport de fumure organique dans certaines localités. Les activités de semis du maïs, d'arachide, du sorgho, du soja, du riz etc. se poursuivent. Les travaux d'entretien sont principalement le sarclage, la fertilisation pour les semis précoces et des traitements phytosanitaires particulièrement sur le niébé contre les chenilles et les pucerons. L'abondance des pluies dans la Centrale rend difficile le séchage des cultures précoces (arachide et niébé rouge) récoltées.

Au Sud (régions des Plateaux et Maritime), les cultures mises en place par endroits sont principalement le soja, la patate douce, le niébé, le maïs etc. Toutefois, la régularité des pluies a entraîné localement des inondations de parcelles ou a rendu difficile les activités d'entretien tels que le sarclage, le désherbage et l'apport d'engrais minéraux. Les récoltes d'arachides et du gombo se poursuivent dans certaines localités.

AVIS ET CONSEILS 1 :

Compte tenue des conditions climatiques actuelles et prévues, il est conseillé :

- ◆ pour les semis en cours, de se procurer des semences certifiées en se rapprochant des producteurs semenciers ou des CTGEA ;
- ◆ pour les traitements phytosanitaires, de se procurer des produits homologués et porter des équipements de protection ;
- ◆ pour éviter l'inondation des exploitations, de mettre en place des drains ;
- ◆ pour lutter contre les maladies fongiques, d'entreprendre des traitements phytosanitaires avec les fongicides ;
- ◆ pour éviter les pertes, d'accompagner les récoltes précoces par l'aération et la ventilation ;
- ◆ de s'approvisionner en semences et en engrais de qualité déjà disponibles dans les magasins de la CAGIA et des structures agréées ;
- ◆ d'éviter l'occupation anarchique des zones inondables ;
- ◆ de suivre les prévisions de l'ANAMET.

Créer de la valeur ajoutée dans les filières prioritaires du projet pour une sécurité alimentaire et nutritionnelle durable au Togo



2. SITUATION HYDROLOGIQUE

La situation hydrologique de la deuxième décennie de juin 2026 est globalement marquée par une poursuite de la montée des eaux sur l'ensemble des trois bassins suivis, avec des dynamiques contrastées selon les stations.

Le **Lac-Togo** (station de Kpédji) enregistre une légère baisse de la hauteur maximale, passant de 668 cm à 647 cm (soit moins 3,1 %), tandis que la hauteur moyenne continue sa progression, passant de 448,8 à 454,6 cm (soit plus 1,3 %). Ces valeurs demeurent largement au-dessus des deux seuils d'alerte fixés à 300 cm (H1) et 400 cm (H2).

Le **Mono** (station de Kolokopé) poursuit sa montée au cours de cette décennie. La hauteur maximale progresse de 173 à 223 cm (soit plus 28,9 %) et la hauteur moyenne de 82,6 à 163,3 cm (soit plus 97,7 %). Cette hausse significative traduit la consolidation de la saison des pluies sur le bassin versant du Mono. Néanmoins, ces valeurs restent encore en deçà des seuils d'alerte (H1 = 300 cm, H2 = 600 cm), sans présenter de risque immédiat.

L'**Oti** (station de Mango) affiche une progression notable au cours de cette décennie, avec une hauteur maximale passant de 97 à 197 cm (soit plus 103,1 %) et une hauteur moyenne de 69,9 à 173,8 cm (soit plus 148,6 %). Cette montée marquée reflète l'intensification des apports pluviométriques sur le bassin de l'Oti. Ces niveaux demeurent néanmoins très éloignés des seuils d'alerte (H1 = 500 cm, H2 = 800 cm), sans présenter de risque particulier pour cette période.

En résumé, la deuxième décennie de juin 2026 confirme une intensification générale de la saison des pluies : le Lac Togo maintient des niveaux de crue élevés nécessitant une surveillance continue, le Mono confirme une montée progressive à suivre attentivement, tandis que l'Oti enregistre une hausse significative tout en demeurant hors des zones à risque. L'ensemble des bassins doit faire l'objet d'un suivi régulier dans les décennies à venir.

AVIS ET CONSEILS 2 :

Au regard de la situation hydrologique, il est recommandé aux populations riveraines de la rivière Zio de suivre régulièrement les alertes et directives émises par l'Agence nationale de la protection civile (ANPC), d'éviter toute activité aux abords immédiats de la rivière (pêche, agriculture, baignade) ou toute occupation des berges et de se conformer strictement aux consignes de sécurité diffusées par les autorités compétentes. En ce qui concerne les bassins du Mono et de l'Oti, la montée progressive des eaux observée au cours de cette décennie invite à une **vigilance accrue** ; les populations riveraines sont exhortées à rester attentives à l'évolution des niveaux d'eau et à anticiper d'éventuelles mesures de précaution dans les décennies à venir.

Tableau 1 : Hauteurs moyennes et maximales

Stations	Hauteur maximale (cm)		Hauteur seuil		Hauteur moyenne (cm)	
	Décade précédente	Décade actuelle	H1	H2	Décade précédente	Décade actuelle
Kpédji (Lac Togo)	668	647	300	400	448,8	454,6
Kolokopé (Mono)	173	223	300	600	82,6	163,3
Mango (Oti)	97	197	500	800	69,9	173,8

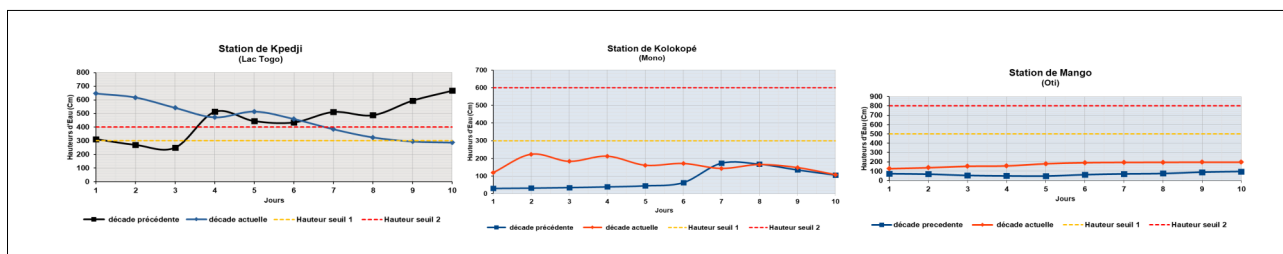


Fig 3 : Courbes de variation des hauteurs d'eau

Source : DRE, juin 2026

3. SITUATION AGRICOLE

3.1 GESTION DES INTRANTS

Pour la campagne agricole 2026-2027, les engrais vivriers sont disponibles. A la date du **23 juin 2026**, le stock physique national des engrais minéraux disponibles est de **105 212,880 tonnes** (Tableau 2) dans les magasins de la Centrale d'approvisionnement et de gestion des intrants agricoles (CAGIA).

Ce stock est réparti comme suit :

- **56 378,450 tonnes** de NPK 15-15-15, soit **45 939,950 tonnes** pour la zone bimodale et **10 438,500 tonnes** pour la zone monomodale ;
- **48 834,430 tonnes** d'UREE 46%N, soit **41 531,100 tonnes** pour la zone bimodale et **7 303,330 tonnes** pour la zone monomodale (Fig.4).

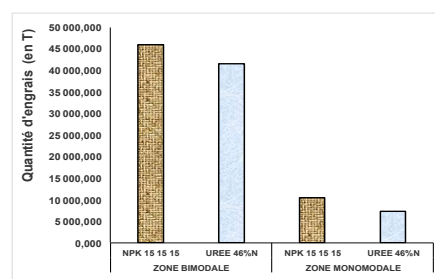


Fig 4 : stock d'engrais disponible au 23/06/2026

Tableau 2 : Stock national des engrais

TOTAL NATIONAL	TYPE D'ENGRAIS	QUANTITE (T)
	NPK 15-15-15	56 378,450
	UREE 46%N	48 834,430
	TOTAL	105 212,880

Source : CAGIA, 2026

3.2 PRODUCTION HALIEUTIQUE

Pour cette décade, la production halieutique a été de **147,707 tonnes** réparties comme suit :

- * **80,500 tonnes** pour la production artisanale maritime ;
- * **67,207 tonnes** pour la production piscicole de tilapia (Tableau 3).

Tableau 3 : Données de la production halieutique de la période du 15 au 20 juin 2026

Période	Production halieutique	Quantité (tonne)
15 au 20 juin 2026	Production artisanale maritime	80,500
	Production piscicole	67,207
	TOTAL	147,707

Source : DPH, juin 2026

AVIS ET CONSEILS 3

L'état océanique déclaré ces derniers jours est peu favorable à la pêche. La communauté de pêcheurs artisanaux est appelée à consulter régulièrement et à respecter les drapeaux d'annonciation des prévisions de l'état océanique avant toute sortie en mer pour les jours avenir.

Pour rappel, le rouge ● interdit toute sortie, le jaune ● la prudence lors des sorties et le vert ● l'état favorable

à la pêche. Tout marin pêcheur devrait prendre des mesures de précaution notamment le port des gilets de sauvetages avant toute sortie en mer conformément à l'arrêté **N°0006/2025/MRHART/SG/DPA** du **10 avril 2025**, portant obligation d'embarquement et de port du gilet de sauvetage à bord des embarcations et navires de pêche dans les eaux sous juridiction togolaise.

3.3 PROTECTION DES CULTURES : RESISTANCE AUX PESTICIDES

La résistance aux pesticides est la capacité d'une population de bioagresseurs (insectes, mauvaises herbes, champignons, nématodes, etc.) à survivre à une dose de pesticide normalement mortelle.

Conséquences : la résistance se manifeste lorsqu'un pesticide présente une efficacité réduite ou ne parvient plus à contrôler la population de ravageurs à la dose précédemment efficace.

Causes : non-respect des doses prescrites de produits (sous-dose et surdose), utilisation fréquentes et répétée de la même matière active ou des pesticides ayant un même mode d'action.

Stratégies de prévention et de gestion : pour ralentir l'apparition de ces résistances et préserver l'efficacité des outils de protection, les actions suivantes sont importantes :

- **alternance des modes d'action** : rotation stricte des matières actives utilisées pour éviter de solliciter continuellement le même levier biologique.
- **respect des doses homologuées** : application stricte des concentrations recommandées, car le sous-dosage ou le surdosage accélèrent la sélection des gènes résistants.
- **zones refuges** : maintien de parcelles non traitées pour permettre aux individus sensibles de survivre et de s'accoupler avec les individus résistants, diluant ainsi les gènes de résistance dans le temps.
- **protection intégrée des cultures (PIE)** : intégration de méthodes non chimiques comme le désherbage mécanique, la rotation des cultures et le biocontrôle afin de réduire la dépendance globale aux molécules de synthèse.



3.4 RÈGLEMENT TECHNIQUE PARTICULIER DE PRODUCTION, DE CONTRÔLE ET DE CERTIFICATION DES SEMENCES DE MAÏS AU TOGO

CONTROLE DES CULTURES DE SEMENCES (suite du bulletin n° 007)

Inspections au champ : identification de la parcelle

La parcelle de production de semences de maïs est identifiée avant le début des inspections par un dispositif approprié (pancarte) où sont mentionnés le numéro de référence du producteur semencier, le numéro de la parcelle, le nom de l'espèce cultivée, le nom de la variété et la catégorie de la semence.

3.5 EVOLUTION DES PRIX MENSUELS EN FCFA PAR KG DES CEREALES AU NIVEAU NATIONAL

Entre janvier et mai, le Niébé blanc enregistre une légère tendance à la hausse, passant d'environ 474 à 503 FCFA/Kg, avec une stabilisation entre avril et mai. Le Niébé rouge suit une dynamique similaire de forte augmentation jusqu'en avril (de 387 à 449), avant un léger recul en mai (439). Le riz décortiqué local reste relativement stable durant les trois premiers mois, puis connaît une hausse marquée en avril, suivie d'une baisse partielle en mai, sans toutefois revenir à son niveau initial.

Les produits de base comme le maïs, le soja et le sorgho rouge présentent des variations plus modérées. Le maïs demeure le produit le moins cher sur toute la période, mais son prix augmente progressivement, notamment entre avril et mai. Le soja oscille autour d'un niveau moyen proche de 300 FCFA/Kg, sans tendance nette, tandis que le sorgho rouge connaît des fluctuations irrégulières dans une fourchette relativement étroite (environ 227 à 258).

Tableau 4 : Evolution des prix moyen des produits agricoles de janvier à mai 2026

PRIX MOYEN (FCFA/KG)						
Mois	Niébé blanc	Niébé rouge	Riz décortiqué local	Soja	Sorgho rouge	Maïs
Janvier	474	387	412	303	238	170
Février	488	414	423	292	254	168
Mars	494	435	425	307	249	167
Avril	503	449	479	300	227	172
Mai	503	439	455	306	258	180

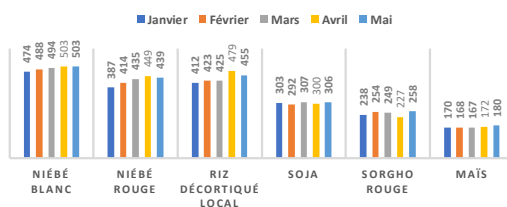


Fig 5 : Evolution des prix moyen des produits agricoles de janvier à mai 2026

Source : DPSSE, 2026

4. COUVERT VEGETAL

L'Indice des conditions de végétation (VCI – Vegetation Condition Index) évalue l'état de santé de la végétation par rapport aux tendances historiques. Le VCI rapporte l'indice NDVI de la décade courante à son minimum et son maximum à long terme, normalisé au moyen des valeurs historiques du NDVI pour la même décade.

Le couvert végétal à la deuxième décade de juin a été caractérisé par une bonne condition de la végétation dans presque toutes les préfectures de la région des Plateaux et de la Kara. Les autres régions (Savanes, Centrale et Maritime) présentent une condition de la végétation moyenne à l'exception des préfectures de Kpendjal, de l'Oti sud, de Dankpen, de Tchaoudjo, de Sotouboua, de l'Est-mono et de Zio qui enregistrent une mauvaise condition de la végétation (Fig. 6a).

Comparé à la même décade de l'année passée (Fig. 6b), on note une dégradation du couvert végétal dans presque toutes les régions.

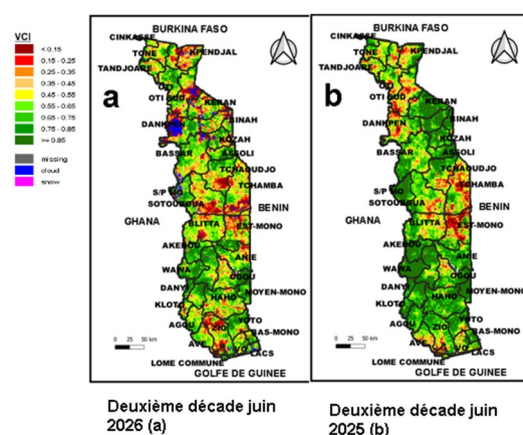


Fig 6 : Indice de condition de végétation (VCI) de la deuxième décade de juin 2026 (a) et de juin 2025 (b)

Source : SMIA/ITRA, 2026